

FUNEL ET ASSOCIES

Mandataire Judiciaire

54 Rue Gioffredo

06000 NICE

Objet : Monsieur Alain ROME
46 Boulevard Risso
06200 NICE

SCV/11874

Liquidation Judiciaire du : 26 octobre 2023

N/Réf. : JPF/SCV/SL/11874 (**Références à rappeler**)

Maître Nadia BARATTERO
Commissaire-Priseur
12 Avenue des Acacias Le Verdi
06500 MENTON

Transmission par mail

Nice, le 7 novembre 2023

Mon Cher Maître,

Par jugement en date du 26 octobre 2023, le Tribunal de Commerce de NICE a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'encontre de la Monsieur Alain ROME laquelle avait pour activité Travaux maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment vous désignant en qualité de Commissaire-Priseur chargé des opérations d'inventaire et moi-même en qualité de Liquidateur.

Je vous demande donc de vous rendre sur place, et de prendre contact avec le dirigeant :

Monsieur ROME Alain
46 Boulevard Risso – 06200 NICE
07.77.831.521 romealain06@icloud.com

qui a/n'a pas comparu, et en présence duquel vous devez procéder aux opérations d'inventaire.

Vous voudrez bien vous faire **remettre et me transmettre** les documents visés à l'article R.622-4 du Code de Commerce ainsi que :

- Copie des cartes grises des véhicules,
- **Copie du livre des entrées et sorties du personnel ou toutes copies des bulletins de salaire,**
- Copie des contrats de crédit, de leasing et de location simple concernant les véhicules et les matériels,
- Copie des baux commerciaux,

J'attire votre attention sur le fait que le Code du Commerce prévoit que l'inventaire est déposé au Greffe du Tribunal par celui qui l'a réalisé. Celui-ci en remet une copie au débiteur, à l'Administrateur et au Mandataire Judiciaire.

Je vous demande, si vous l'estimez prudent, de prendre toutes mesures appropriées pour faire enlever et mettre à l'abri les biens insuffisamment protégés et en tout état de cause les matériels en crédit-bail, location ou dépôt.

En tout état de cause, et sauf accord exprès de ma part, il convient de procéder à la fermeture des locaux et en conserver les clefs, l'activité devant impérativement cesser le jour de la liquidation.

Merci également de me préciser si vous estimez qu'une vente aux enchères publiques est ou non opportune compte tenu de la valeur des actifs mobiliers.

Le rendez-vous est prévu en mon étude le **jeudi 16 novembre 2023 à 09h30.**

.../...

Email : funelmj@etude-funel.fr - Téléphone 04.92.17.43.21 - Télécopie 04.92.17.43.22

Site internet : <http://www.etude-taddeifunel.fr>

Étude fermée le mercredi et le vendredi après-midi

SELARL au capital de 60.980 € - RCS 444827968

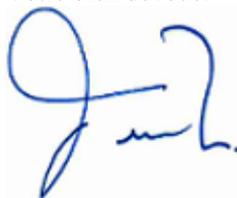
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

Dans l'hypothèse où vous ne parviendriez pas à contacter le dirigeant, vous voudrez bien, après vous être rendu sur place, me faire parvenir un procès-verbal de carence.

IMPORTANT : Dans l'hypothèse où, parmi les matériels inventoriés se trouvent des ordinateurs qui contiennent des documents comptables, il convient d'inviter le dirigeant à procéder à une édition complète des documents comptables et des bulletins de salaires avant que le matériel ne soit enlevé en vue de sa vente ou de sa restitution.

Je vous en remercie par avance et vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.



P.J. Extrait KBIS + copie Etat des inscriptions

Email : funelmj@etude-funel.fr - Téléphone 04.92.17.43.21 - Télécopie 04.92.17.43.22

Site internet : <http://www.etude-taddeifunel.fr>

Étude fermée le mercredi et le vendredi après-midi

SELARL au capital de 60.980 € - RCS 444827968

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté